



PSC aux Finances

pour une protection sociale complémentaire
de haut niveau, accessible à toutes et tous

La santé

Les pourcentages indiqués s'appliquent à la base de remboursement de la sécurité sociale, ils représentent le total de la participation : sécurité sociale et complémentaire.

Poste de soins	Part Sécu	Socle obligatoire Fonction Publique d'Etat	Socle + Option finances 1	Socle + Option finances 2
Hospitalisation				
Honoraires				
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	80 % ou 100 %	150 %	180 %	200 %
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	80 % ou 100 %	130 %	160 %	180 %
Forfait journalier hospitalier				
Forfait journalier hospitalier		Frais réels	Frais réels	Frais réels
Forfait Patient Urgence (FPU)		Frais réels	Frais réels	Frais réels
Forfait hospitalier et frais de séjour				
Forfait actes lourds (participation forfaitaire de 24 €)		Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	80 % ou 100 %	100 %	125 %	150 %
Chambre particulière (sans limitation de durée)				
Court séjour et maternité		50 €/nuit	55 €/nuit	60 €/nuit
Soins de suite		40 €/nuit	40 €/nuit	45 €/nuit
Psychiatrie		45 €/nuit	50 €/nuit	55 €/nuit
Ambulatoire		25 €/jour	25 €/jour	30 €/jour
Frais d'accompagnant				
Etablissement conventionné		38,50 €/nuit	38,50 €/nuit	38,50 €/nuit
Etablissement non conventionné		25 €/nuit	25 €/nuit	25 €/nuit
Soins courants				
Honoraires médicaux :				
Consultations / Visites de médecins généralistes				
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	70 %	100 %	150 %	180 %
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	70 %	100 %	130 %	160 %
Consultations / Visites de médecins spécialistes				
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	70 %	150 %	180 %	200 %
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	70 %	130 %	160 %	180 %
Actes techniques médicaux				
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	70 %	150 %	180 %	200 %
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	70 %	130 %	160 %	180 %
Actes d'imagerie médicale				
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	70 %	130 %	150 %	150 %
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	70 %	100 %	130 %	130 %
Honoraires paramédicaux :				
Infirmiers, pédicures, podologues, orthophonistes, orthoptistes	60 %	100 %	120 %	130 %
Masseurs-kinésithérapeutes	60 %	130 %	130 %	130 %

Poste de soins	Part Sécu	Socle obligatoire Fonction Publique d'Etat	Socle + Option finances 1	Socle + Option finances 2
Analyses et examens de laboratoire				
Analyses et examens de laboratoire	60 %	100 %	100 %	100 %
Analyses non remboursées				50 €/an
Médicaments				
Médicaments remboursés par la Sécu à 65 %	65 %	100 %	100 %	100 %
Médicaments remboursés par la Sécu à 30 %	30 %	100 %	100 %	100 %
Médicaments remboursés par la Sécu à 15 %	15 %	100 %	100 %	100 %
Pharmacie prescrite non remboursée par la Sécu (Homéopathie, contraceptifs, tests de grossesse)		70 €/an	70 €/an	70 €/an
Matériel médical				
Appareillage et prothèses médicales (hors aides auditives et optique)	60 %	200 %	200 %	200 %
Frais de transport en véhicule sanitaire				
Ambulance, taxi conventionné (hors SMUR)	65 %	100 %	100 %	100 %
Dentaire				
Soins et prothèses 100 % Santé				
Soins et prothèses 100 % Santé	60 %	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée
Soins (hors 100 % Santé)				
Consultations, soins courants, radiologie, chirurgie, parodontologie (acceptée Sécu)	60 %	100 %	100 %	100 %
Prothèses (hors 100 % Santé)				
Panier Maitrisé :				
Prothèses fixes (couronnes et bridges)	60 %	375 %	400 %	430 %
Prothèses amovibles	60 %	375 %	400 %	430 %
Prothèses provisoires	60 %	375 %	500 %	600 %
Inlay Core	60 %	375 %	375 %	375 %
Inlays onlays d'obturation	60 %	150 %	200 %	220 %
Panier Libre :				
Prothèses fixes (couronnes et bridges)	60 %	Dent visible : 300 %	400 %	430 %
	60 %	Dent non visible : 250 %	300 %	430 %
Prothèses amovibles	60 %	Dent visible : 300 %	400 %	430 %
	60 %	Dent non visible : 250 %	300 %	430 %
Prothèses provisoires	60 %	300 %	500 %	600 %
Inlay Core	60 %	200 %	200 %	220 %
Inlays onlays d'obturation	60 %	150 %	200 %	220 %
Implantologie				
Implants (limite 2 implants/an)		500 €/implant	1000 €/implant	1200 €/implant
Couronne sur implant (limite 2 couronnes/2 ans)		200 €/couronne	300 €/couronne	375€/couronne
Orthodontie				
Orthodontie (remboursée par la Sécurité sociale)	100 %	250 %	350 %	350 %
Orthodontie (non remboursée par la Sécu)		400 €/semestre	400 €/semestre	500 €/semestre

Poste de soins	Part Sécu	Socle obligatoire Fonction Publique d'Etat	Socle + Option finances 1	Socle + Option finances 2
Parodontologie				
Parodontologie (non remboursée par la Sécurité sociale)			250 €/an	400 €/an
Aides auditives				
Equipements 100 % Santé				
Equipements 100 % Santé	60 %	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée
Equipements à tarif libre				
Equipements à tarif libre pour les plus de 20 ans	60 %	800 €	900 €	1 300 €
Equipements à tarif libre pour les 20 ans et moins ou atteint de cécité	60 %	1 400 €	1 600 €	1 600 €
Frais d'entretien et réparation				
Piles, écouteurs, microphones et embouts remboursés par la Sécurité sociale	60 %	100 %	125 %	125 %
Frais d'entretien et réparation non remboursés par la Sécurité sociale			50€/an	50€/an
Optique				
Equipements 100 % Santé				
Equipements 100 % Santé	60 %	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée
Equipements à tarif libre				
Monture	60 %	50 €	100 €	100 €
Verres	60 %	Cf. grille optique	Cf. grille optique	Cf. grille optique
Autres prestations optique				
Lentilles prescrites prises ou non prises en charge, y compris lentilles jetables	60 %	100 €/an	130€/an	150 €/an
Chirurgie réfractive dont kératotomie (par œil)		400 €/an	400 €/an	500 €/an
Grille optique (remboursement par verre)				
Verre unifocal, sphérique :				
Sphère de - 6 à + 6 (simple)	60 %	60 €	100 €	150 €
Sphère < 6 ou Sphère > 6 (complexe)	60 %	110 €	200 €	250 €
Verre unifocal, sphéro-cylindrique :				
Cylindre ≤ + 4, sphère de - 6 à 0 (simple)	60 %	60 €	100 €	150 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) ≤ + 6 (simple)	60 %	60 €	100 €	150 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) > + 6 (complexe)	60 %	110 €	200 €	250 €
Cylindre ≥ + 0,25, sphère < - 6 (complexe)	60 %	110 €	200 €	250 €
Cylindre > + 4, sphère de - 6 à 0 (complexe)	60 %	110 €	200 €	250 €
Verre multifocal ou progressif sphérique :				
Sphère de - 4 à + 4 (complexe)	60%	150 €	200 €	250 €
Sphère < - 4 ou > + 4 (très complexe)	60%	200 €	250 €	300 €

Poste de soins	Part Sécu	Socle obligatoire Fonction Publique d'Etat	Socle + Option finances 1	Socle + Option finances 2
Verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique :				
Cylindre ≤ + 4, sphère de - 8 à 0 (complexe)	60 %	150 €	200 €	250 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) ≤ + 8 (complexe)	60 %	150 €	200 €	250 €
Cylindre > + 4, sphère de - 8 à 0 (très complexe)	60 %	200 €	250 €	300 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) > + 8 (très complexe)	60 %	200 €	250 €	300 €
Cylindre ≥ + 0,25, sphère < - 8 (très complexe)	60 %	200 €	250 €	300 €
Autres postes				
Cures thermales acceptées par la Sécurité sociale :				
Honoraires, traitements, frais d'hébergement et transport	65 %	100%	100%	100% + 100€
Médecines additionnelles et de prévention				
Médecine douce				
Ostéopathe, chiropracteur, homéopathe, étio-pathe, pédicure-podologue, acupuncteur, psychomotricien, sophrologue		2 séances/an (limite 40 €/séance)	5 séances/an (limite 45 €/séance)	5 séances/an (limite 50 €/séance)
Psychologue				
Psychologues conventionnés, pris en charge par la Sécurité sociale dans la limite de 12 séances par an *	60 %	50 €	50 €	50 €
Psychologue		4 séances/an (limite 30 €/séance)	6 séances/an limite 40€/séance	6 séances/an limite 40€/séance
Actes refusés par la sécurité Sociale				
Vaccins, consultation diététique, bilan parodontal, ostéodensitométrie osseuse, sevrage tabagique		80 €/an	80 €/an	80 €/an
Contraception, tests de grossesse		80 €/an	90 €/an	100 €/an
Dépistage (surdit�� enfant, trouble du langage, hyperactivit��, ...)			50 €/an	50 €/an
Pr��vention				
Amniocent��se, D��pistage Pr��natal Non invasif		183 €/acte	183 €/acte	183 €/acte
Tout acte de pr��vention rembours�� par la S��curit�� sociale	Variable	100 %	100 %	100 %

* montant et nombre de remboursement augment  s apr  s l'accord. Susceptible de modification chaque ann  e par la loi de finances de la S  curit   Sociale.

Solidaires Finances revendique la couverture des frais de sant      100 % par la S  curit   sociale.

Mais, le gouvernement a impos  , par la loi, le contrat collectif obligatoire. C'est pourquoi le minist  re choisit l'organisme qui, de son c  t  , fixe les cotisations.

Lors des n  gociations sur la couverture et les solidarit  s, Solidaires Finances s'est oppos      ceux qui ont demand   des offres low-cost et a obtenu d'am  liorer les remboursements (priorit   sur l'optique et le dentaire mais aussi certains d  passements d'honoraires).